Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture Générale et Expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse sur le corps naturel et le corps artificiel (1 question) **Page 3**

2. Écriture personnelle : le corps artificiel et la nature (1 question) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 6**

Sujet officiel (PDF) : https://btscicn.fr/assets/annales/bts-cicn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS CICN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf

1. Synthèse sur le corps naturel et le corps artificiel

Le corpus rassemble quatre documents consacrés au tatouage et aux marques corporelles, abordant leur histoire, leurs significations culturelles et sociales ainsi que leur rôle dans la construction de l'identité. Il comprend un article de Daphné Bétard, un extrait de Philippe Pons, un entretien avec David Le Breton et un passage du roman de François Garde.

Question Synthèse. Rédigez une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus.

Problématique : Comment les marques corporelles, en transformant durablement la peau, expriment-elles des identités et des appartenances dont le sens varie selon les contextes ?

Plan détaillé : I. Une pratique ancienne aux fonctions multiples. II. Une marque qui exprime le « je » ou le « nous ». III. Un sens façonné par les regards sociaux, entre affirmation, marginalité et curiosité.

Document, auteur et nature	Idées directrices	Procédés et apport
1. Daphné Bétard, article de magazine, 2014	Le tatouage, pratique ancienne aux fonctions diverses, devient une marque identitaire et un phénomène de mode. Il permet aussi une appropriation durable du corps.	Repères historiques, exemples et témoignages pour montrer l'évolution des usages, de la stigmatisation à la banalisation.
2. Philippe Pons, extrait de l'essai Peau de brocart, 2000	Au Japon, le tatouage peut exprimer l'appartenance à un groupe et offrir un ancrage. Il reste associé à la marginalité et au défi social.	Comparaison entre Japon et Occident, références culturelles et historiques : le sens du tatouage dépend du contexte.
3. David Le Breton, entretien recueilli par Jeanne Ray, 2013	Les marques corporelles contemporaines embellissent le corps, affirment le « je » et peuvent marquer un passage. Dans les sociétés traditionnelles, elles signalent plutôt le collectif.	Questions-réponses et oppositions entre individualisme et appartenance communautaire.
4. François Garde, extrait de roman, 2012	Les tatouages et scarifications de Narcisse témoignent d'une histoire singulière et provoquent fascination et étonnement.	Dialogue, description précise des motifs et réactions des spectateurs. Les marques visibles ne révèlent qu'une partie de ce qu'il a enduré.

Rédaction intégrale de la synthèse

Le tatouage et les autres marques corporelles transforment durablement la peau, mais leur sens dépasse l'esthétique. Leurs fonctions et les interprétations qu'elles suscitent varient selon les époques et les sociétés.

Daphné Bétard rappelle que le tatouage est une pratique ancienne, présente sur tous les continents. Il a pu avoir des fonctions thérapeutiques, religieuses ou rituelles. En Occident, il a aussi marqué des groupes stigmatisés, avant de devenir un emblème de contre-culture, puis de se diffuser dans la mode et les médias. Sa banalisation n'annule pas sa portée personnelle : irréversible, il peut affirmer une identité et permettre de s'approprier son corps. David Le Breton relève également que tatouages et piercings embellissent le corps et peuvent marquer un moment important de l'existence. La douleur consentie prend alors valeur de rite de passage.

La marque corporelle exprime parfois le « je », parfois le « nous ». Pour Le Breton, les pratiques contemporaines renvoient généralement à l'individualisme, tandis que les marques traditionnelles signalent l'appartenance à une communauté. Philippe Pons montre qu'au Japon le tatouage peut créer un lien avec un groupe et offrir un ancrage à des individus isolés. En Occident, il a plutôt été associé à la différence et à la transgression. Ces significations ne sont toutefois pas exclusives : au Japon aussi, il peut défier l'ordre établi et rester lié à la marginalité.

Le regard d'autrui contribue enfin à façonner le sens des marques. Bétard évoque aussi bien leur dissimulation, qui préserve leur caractère secret, que leur mise en scène spectaculaire. Pons décrit une beauté dévoilée, mais toujours liée aux zones marginales de la société. Dans le roman de François Garde, les tatouages et scarifications de Narcisse fascinent la cour, qui observe leurs motifs et leur réalisation. Pourtant, ces signes ne sont que les traces visibles d'une expérience plus vaste. Le tatouage apparaît ainsi comme une transformation à la fois intime et sociale, interprétée différemment selon le porteur, le groupe et le regard porté sur lui.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le tatouage exprime l'identité personnelle ou l'appartenance collective. Sa signification évolue selon les cultures, les époques et le regard social, entre appropriation, affirmation et marginalité.

2. Écriture personnelle : le corps artificiel et la nature

La réflexion porte sur les transformations volontaires du corps, notamment le tatouage et le piercing, et sur leurs rapports à l'identité, à la société et à la nature. Le candidat doit développer une argumentation en mobilisant le corpus, ses lectures et ses connaissances personnelles.

Question Écriture personnelle. Répondez de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyez-vous sur les documents du corpus, vos lectures et vos connaissances personnelles.

Introduction. Tatouer ou percer son corps le transforme, mais la nature humaine se réduit-elle à un état biologique immuable ?

D'abord, ces marques peuvent exprimer une liberté et une identité choisie. Le document 1 présente le tatouage comme une appropriation durable de soi ; Le Breton souligne le plaisir et le sentiment de réappropriation qu'il procure. Les autoportraits de Frida Kahlo montrent aussi comment l'art peut faire du corps le support d'une identité personnelle.

Cependant, la transformation n'est pas toujours un choix isolé : chez Pons, le tatouage japonais peut signaler l'appartenance à un groupe. Dans le récit de Garde, les marques de Narcisse témoignent d'une expérience culturelle qui étonne son entourage.

Conclusion. Rendre son corps artificiel ne trahit donc pas nécessairement sa nature : le choix libre, réfléchi et respectueux lui donne son sens.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Modifier son corps ne trahit pas nécessairement sa nature : ce geste peut affirmer une identité libre, mais son sens dépend du choix et du contexte.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : À la session 2018, l'épreuve de Culture Générale et Expression du BTS toutes spécialités, code CULTGEN, dure quatre heures et ne précise pas de coefficient. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle demande une synthèse de quatre documents et une écriture personnelle sur les marques corporelles, l'identité, l'appartenance sociale et la nature.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage peut exprimer l'identité individuelle, la transgression sociale ou l'appartenance à une communauté.
- La signification des marques corporelles varie selon les contextes historiques et culturels.
- Le tatouage et le piercing peuvent relever de l'appropriation de soi, de l'esthétique ou d'un rite de passage.
- La synthèse confronte les idées du corpus sans introduire d'opinion personnelle.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour la synthèse, organisez les idées par axes et croisez les documents au lieu de les résumer séparément.
- Distinguez les significations attribuées au tatouage en Occident et au Japon dans le document de Pons.
- Dans l'écriture personnelle, répondez clairement à la question et étayez votre argumentation.
- Mobilisez le corpus, des lectures et des connaissances personnelles sans déformer les idées des auteurs.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse des quatre documents ?

Repérez les idées principales, puis les convergences et les différences entre les documents. Regroupez-les par axes dans un texte ordonné et concis, fidèle au corpus, sans avis personnel ni succession de résumés séparés.

Q : Comment présenter les significations du tatouage en Occident et au Japon ?

Le document de Pons associe notamment le tatouage occidental à l'individualité et à la transgression, tandis qu'au Japon il peut marquer l'appartenance à un groupe. Présentez ces contrastes comme des tendances décrites par l'auteur.

Q : Comment répartir le temps entre les deux parties ?

L'épreuve dure quatre heures et les deux parties valent respectivement 40 et 20 points. Aucun temps de répartition n'est imposé : prévoyez lecture, organisation, rédaction des deux travaux et relecture.

Q : Quels critères sont explicitement attendus dans les consignes ?

La synthèse doit être objective, concise et ordonnée. L'écriture personnelle doit être argumentée et s'appuyer sur le corpus, les lectures et les connaissances personnelles. Le sujet ne détaille pas d'autre critère de notation.

Sujet officiel associé (PDF) : https://btscicn.fr/assets/annales/bts-cicn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS CICN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 2-Sujet.pdf
Ressources BTS Conception et Industrialisation en Construction Navale : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.